



## **La Comédie Française en grève à partir du 11 janvier pour une durée illimitée !**

Paris le 6 janvier 2012

Les salariés de la Comédie Française ont conduit une grève de 5 jours, entre le 27 et le 31 décembre 2011.

La revendication centrale de leur mouvement était d'obtenir une augmentation de « leur part salariale variable », en d'autres termes du pourcentage du partage des excédents d'exploitation qui leur est alloué.

Jusqu'à présent, les seuls 37 sociétaires se partagent 76,5 % des excédents et 16,5% sont répartis entre les pensionnaires (artistes également) et les autres salariés (personnels techniques, administratifs et d'accueil), soit plus de 360 personnes. Les 7 % restants sont affectés aux réserves.

Nous sommes héritiers d'un système plusieurs fois centenaire, qui était juste et nécessaire à une époque où il a permis à une troupe permanente de vivre de son métier, mais qui, dans le contexte actuel, n'est socialement plus tenable.

Avant même le début du mouvement de grève, les syndicats n'ont cessé d'interpeller la direction à chaque réunion du comité d'entreprise, et de lui faire part du mécontentement grandissant des salariés. Ces derniers étant plus qu'exaspérés par lenteur dont il a été fait preuve jusqu'à présent pour ouvrir des négociations salariales, pourtant prévues par un accord datant du 7 mai 2008 !

Aujourd'hui, alors qu'aucune réponse satisfaisante n'a été obtenue pendant le conflit, et qu'aucun geste d'ouverture n'a été fait depuis la fin du premier préavis, les salariés réunis en assemblée générale ont décidé de durcir le mouvement et ont mandaté les organisations syndicales représentatives à la Comédie Française pour déposer un préavis illimité à compter du mercredi 11 janvier.

C'est bien l'ensemble des salariés qui devrait avoir droit à la juste reconnaissance de sa participation aux excédents accumulés par l'entreprise et produits par sa force de travail.

Quel que soit son poste.

Ce n'est pas seulement une revendication liée aux revenus, c'est aussi une question de dignité.

Nous voulons faire entendre notre voix !

Contact presse :  
Zouhair Smaoui – Délégué syndical SYNPTAC-CGT  
06.84.57.58.41